

Nantes, le 02 février 2023

Contrat territorial Erdre et Loire : 24,4 M€ investis par la Métropole pour favoriser le commerce de proximité et accompagner les projets urbains

6 contrats territoriaux ont été finalisés après 18 mois de dialogue de proximité entre Nantes Métropole et les 24 communes qui la composent. Aujourd'hui Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole, et les maires des communes du Pôle Erdre et Loire, ont signé le troisième contrat territorial, avec un engagement financier de plus de 24,4 M€, qui axe ses priorités sur le maintien de l'équilibre entre les commerces de proximité et les polarités commerciales, et l'accompagnement des projets urbains.

12 vices-présidents de Nantes Métropole ont participé à plus de 30 réunions et ont dialogué avec les maires de Nantes Métropole et leurs adjoints pour que les attentes et les besoins des territoires soient pris en compte. Le contrat signé aujourd'hui fixe les enjeux et projets partagés à mener ensemble dans le mandat dans l'intérêt du territoire des communes de Carquefou, Mauves-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire et Nantes.

« En 20 ans, les liens entre Nantes Métropole et les 24 communes n'ont cessé de se renforcer et de s'affirmer. Le pacte de gouvernance 2020-2026 fixe la vision commune et les principes de cette dynamique métropolitaine : des valeurs fortes pour une Métropole solidaire, et le respect de l'identité de chaque commune, dans un partenariat fort avec les maires et élus municipaux. Pour une Métropole forte qui porte des projets structurants avec la proximité comme méthode », déclare Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole.

« Prendre en compte les spécificités et les identités des 24 communes est un principe essentiel au fonctionnement de Nantes Métropole. Le travail collectif au plus proche des territoires doit être permanent, c'est l'objectif de cet important travail de diagnostic réalisé avec les élus de terrain, puis celui du temps d'échanges sur les politiques publiques et leurs déclinaisons avec les vice-présidents. Il repose en premier lieu sur les pôles de proximité qui sont les portes d'entrée des communes. La contractualisation avec les communes est l'occasion de formaliser ce partenariat renforcé avec les communes » déclare Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan de Grand Lieu, vice-président de Nantes Métropole chargé de la proximité.

Le contrat territorial Erdre et Loire :

Des enjeux clés ont été identifiés :

- Maintenir l'équilibre entre les commerces de proximité et les polarités commerciales – avec notamment le projet d'aménagement de la Route de Paris.
- Le souhait de voir une stratégie foncière à l'échelle métropolitaine.
- Réguler la pression sur le logement social.
- Construire la ville sur la ville, notamment comment accompagner les projets urbains pour que cette approche soit acceptable pour les habitants.

Comment sont-ils élaborés ?

Les contrats territoriaux reposent sur un diagnostic partagé avec les élus des territoires et un dialogue approfondi avec les vices-présidents thématiques. Ils permettent de définir collectivement les enjeux des territoires, en prenant en compte leurs spécificités. Ils se déclinent en plans d'actions à l'échelle du territoire de pôle et de chaque commune.

L'animation des contrats territoriaux, par Jean-Claude Lemasson - vice-président chargé de la proximité à Nantes Métropole, a réuni l'ensemble des maires et/ou leurs adjoints autour de deux temps.

1/ L'étape de diagnostic partagé :

Le premier temps de diagnostic a permis aux élus de partager à la fois une vision partagée de la situation de leur pôle et de leur commune au sein du territoire métropolitain, et de débattre et préciser collectivement leurs enjeux de foncier, de démographie, de mobilités, d'économie, d'emploi, de logements, d'environnement, de biodiversité, d'énergies, de risques, de santé...

2/ L'étape de dialogue :

Forts de cette connaissance partagée, le second temps a permis aux élus de dialoguer de thématiques métropolitaines avec les expressions et les attentes spécifiques de chaque territoire. 4 étapes de dialogue ont mis en perspective les synergies à l'échelle de chaque pôle et également entre plusieurs territoires, autour des possibles de plusieurs politiques publiques : « développement économique et emploi », « mobilités et espace public », « biodiversité, cycle de l'eau, agriculture et alimentation » et « résilience, foncier, développement urbain, habitat, foncier, logement ».

Le contrat permet ainsi de formaliser le cap métropolitain tracé à l'échelle territoriale, et précise l'intervention métropolitaine pour chacune des communes. Il constitue également, notamment grâce à son guide d'actions opérationnelles, un outil de suivi pour le mandat.

Déclinés à l'échelle du territoire de chaque pôle de proximité, les contrats territoriaux sont conclus à compter de leur date de signature jusqu'à l'issue du mandat local 2020-2026.

Quelques exemples d'opérations en cours sur le pôle Erdre et Loire

Pour la ville de Carquefou

Pour Véronique Dubettier-Grenier, maire de Carquefou : **« Le contrat territorial est un moment important car il cadre le déploiement local des politiques publiques métropolitaines qui touchent le quotidien des Carquefoliens. Pour Carquefou, il se traduira par l'aménagement de la nouvelle déchetterie, de la zone économique de Belle Etoile Nord, la requalification de la route de Paris et du boulevard des Européens ou bien encore la réflexion sur la mise en place d'un transport structurant sur l'axe Carquefou – Doulon. Est aussi pris en compte le développement urbain de la commune en étant attentif à ce que l'identité verte de Carquefou soit déclinée dans les nouveaux aménagements. Carquefou participe activement aux travaux sur les coopérations avec la Métropole dans une stratégie gagnant-gagnant pour les habitants, et où la Métropole prend tout son sens ».**

- Rue du Moulin Boisseau (1,186 M€)

Accompagnement des opérations d'aménagement publiques (ZAC Moulin Boisseau). Requalification de la section entre la ZAC Moulin Boisseau et le chemin des Ruettes dans le prolongement des aménagements réalisées pour la ZAC : sécurisation des cheminements actifs (création voie verte) et rénovation de la chaussée. Travaux à l'été 2023.

- Avenue des Villages (2,216M€)

Requalification de la voie sur 1 300 m (tronçon entre V. Hugo et Château de Bel Air) pour sécuriser les cheminements piétons, apaiser les vitesses, renforcer le caractère paysager et mettre en accessibilité les arrêts de bus (ligne 85). Livraison été 2022.

- Amélioration réseaux bus Carquefou 85/95 (1,735 M€)

Aménagements ponctuels sur divers secteurs (Bel Air, Fleuriaye, centre ville, route de Paris) de la commune en accompagnement de la refonte de la desserte TC (croisement des bus articulés, mise en accessibilité des arrêts TC). Livraison été 2022.

Pour la ville de Sainte-Luce-sur-Loire

Pour Anthony Descloziers, maire de Sainte-Luce-sur-Loire : **« Ce contrat a permis de partager une vision du territoire, qui va au-delà des projets de voirie, afin de concilier ensemble le nécessaire développement de nos villes et la préservation de notre cadre de vie ».**

- Plan communal de déplacement doux (900 k€)

Poursuite du développement des itinéraires vélos sur la commune selon priorisation des secteurs en lien avec le Comité Consultatif Mobilités (instance communale). Études de l'axe Est / Ouest sur 2023 et travaux en 2024. Poursuite des études sur d'autres secteurs en 2024 pour travaux en 2025.

- Rue Cadoire (700 k€)

Requalification de la voie entre les rues Gaudin et Pasteur pour sécuriser les cheminements actifs (desserte établissements scolaires), apaiser les vitesses et désimperméabiliser. Études sur 2022/2023 pour travaux à partir de fin 2023.

Nantes Métropole investit également pour apaiser la circulation dans les hameaux (La Haie-Patis-Mandin, La Fresnaie). De plus, la métropole lance deux études majeures : l'une sur la programmation des espaces publics en bords de Loire et l'autre sur l'urbanisation le long de la route de Thouaré. Enfin, Nantes Métropole participe au financement de l'étude de renouveau du centre-ville.

Pour la ville de Mauves-sur-Loire

Pour Emmanuel Terrien, maire de Mauves-sur-Loire : **« Au sein d'une Métropole et d'un pôle attractifs et en pleine expansion, Mauves va voir sa population croître d'environ 20% dans les 10 années à venir. Une évolution significative qui, pour être bien vécue, doit être bien préparée. Et c'est là tout l'enjeu de ce contrat : identifier les enjeux de demain et planifier aujourd'hui les investissements nécessaires au bon développement de notre commune, en cohérence avec son territoire. L'aménagement de la place de l'église en est un symbole fort : un enjeu majeur en termes de bien vivre ensemble à la mise en œuvre compliquée, rendue possible par le soutien et la solidarité métropolitaine ».**

- Cœur de Ville (1,2 M€)

Dernière phase de requalification du centre bourg autour de l'église pour la mise en valeur des espaces publics (désimperméabilisation, organisation du stationnement, apaisement des vitesses, mise en accessibilité,...). Fouilles archéologiques à partir de fin janvier 2023 pour 8 mois puis démarrage des travaux sur secteur nord à partir de mai 2023. Livraison début 2024.

- Extension du P+R de la gare (300k€)

La forte attractivité de la gare de Mauves entraîne une saturation du P+R existant. Il convient de renforcer l'offre de stationnement selon les opportunités de foncier. Études à poursuivre sur 2023 et travaux envisagés en 2024.

Pour la ville de Thouaré-sur-Loire

Pour Martine Oger, maire de Thouaré-sur-Loire : **« Ce contrat territorial permet de faire se rencontrer les objectifs métropolitains avec les objectifs communaux et intercommunaux. Nos habitants ne vivent que pour partie à l'échelle communale et pour le reste s'affranchissent des frontières administratives. Il est de notre responsabilité entre nos communes voisines de travailler à une cohérence de nos politiques pour la qualité de vie de nos concitoyens. Sur la**

ville de Thouaré, l'intervention de Nantes Métropole sera particulièrement conséquente sur le développement des voies cyclables pour permettre aux Thouaréens d'accéder aux équipements publics et aux commerces grâce à un maillage de voies cyclables. C'est un des 5 engagements prioritaires de notre mandat. Ces aménagements doivent favoriser les déplacements apaisés pour tous, permettre de relier les communes par des axes cyclables structurants métropolitains et plus largement permettre de repenser nos modes de déplacement sur les territoires ».

- Plan communal de déplacement doux (1,46 M€)

Mise en oeuvre du Plan Vélo sur la commune pour développer la pratique du vélo et relier les principaux pôles générateurs d'usage. Études sur 2023 et travaux sur 2024/2025.

- Rue du Buisson – tronçon Maurienne (500 k€) Rénovation de chaussée sur le tronçon entre les giratoires Maurienne et Schuman et création d'une voie verte sur une partie du tronçon pour participer au maillage vélo de la commune + création du chaucidou sur la voie. Travaux à l'été 2023.

Zoom sur la place de La Place de la Liberté

C'est l'aboutissement d'un long processus de renouvellement urbain du centre ville engagé par la commune de Thouaré-sur-Loire en 2012 avec son projet « Cœur de Ville ». Construite autour de 4 bâtiments livrés entre 2015 et 2019 (logements - 3 étages maximum - commerces et résidence séniors), la place est un espace de convivialité permettant les échanges inter-générationnels. Située en face de l'hôtel de ville, elle a également vocation à accueillir des manifestations commerciales, sportives, culturelles et associatives pour animer le centre ville.

Les aménagements proposent une large esplanade piétonne centrale avec salon urbain, où s'installe le marché les mercredi et dimanche matins, une aire de jeux et des stationnements.

- 7 000 m² d'espaces publics aménagés ou requalifiés (voies limitrophes comprises),
 - 25 arbres et plus de 3 000 arbustes et graminées plantés,
 - 55 places de stationnement et 1 WC public
- >> pour un montant global de 1,7M€ TTC.

Descriptif de l'aménagement :

- parvis traversant depuis l'hôtel de ville
 - salon urbain ombragé en pied de la résidence sénior
 - esplanade piétonne centrale accueillant le marché et autres manifestations (marché de Noël)
 - axe piéton renforcé vers les écoles au nord
 - aire de jeux 0-6 ans
 - poches de stationnement
 - WC public
 - bornes de rechargement véhicule électrique
- + rénovation de la rue du Val de Loire (arrière mairie) et rue de la Blançonnerie

Pour les deux quartiers nantais du pôle : Nantes-Erdre et Doulon-Bottière

Nantes-Erdre

- Route de Carquefou – section rue du Bêle/Bd N. Niepce

Accompagnement d'opérations d'aménagement d'espaces publics. Requalification de la voie pour accompagner le renouvellement urbain (ZAC Erdre Porterie et ZAC Champ de Manoeuvre) – tronçon entre Grange au Loup / Bêle : apaisement des vitesses, sécurisation des cheminements actifs, gestion des eaux pluviales. Études en 2023/2024 et travaux en 2025.

- Parvis équipement Halvèque-Beaujoire

Accompagnement du nouvel équipement de quartier et de l'extension de l'école Beaujoire avec la création de 2 parvis et requalification de la rue de la Gare de Saint-Joseph au droit des équipements (création traversée piétonne et prise en compte des vélos). Études sur 2020/2022. Travaux en cours depuis novembre 2022. Livraison phase 1 pour mai 2023.

Doulon-Bottière

- Abords de la mairie de Doulon – tranche 1

Requalification des espaces publics en accompagnement du projet de renouvellement urbain Toutes Aides – Mairie de Doulon avec notamment l'aménagement d'un parvis pour la mairie et les établissements scolaires, la sécurisation des cheminements actifs depuis la station de tramway et sur le quartier. Études sur 2023–2025. Travaux à partir de 2027/2028.

- Bottière Pin Sec – rue Champollion

Requalification de la voie dans le cadre du projet de renouvellement urbain avec organisation du stationnement, apaisement des vitesses et désimperméabilisation + accompagnement projet extension école U. Le Verrier (placette). Livraison novembre 2022.

- Requalification ZI Nantes Est

Amélioration et sécurisation des cheminements actifs pour faciliter l'accessibilité de la zone d'activité. Études sur 2023 pour priorisation des secteurs. Travaux sur 2024/2025.

Accédez à la carte des pôles de proximité,
<https://nantesmetropole.maps>